Extrait du Alger républicain

http://www.alger-republicain.com/La-chronique-de-Arezki-Metref-Y-a.html

Femmes travailleuses agressées de Hassi Messaoud et massacres du 8 mai 1945

La chronique de Arezki Metref : Y a-t-il un État dans ce pays ?

- Actualité politique nationale - Dossiers d'Actualité nationale - Femmes de Hassi Messaoud -

Date de mise en ligne : dimanche 9 mai 2010

Description :

Femmes travailleuses agressées de Hassi Messaoud et massacres du 8 mai 1945.

Arezki Metref

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

in le Soir d'Algérie 9.05.2010.

Le pouvoir algérien - de haut en bas - a la fâcheuse habitude de parler quand ce n'est pas nécessaire et quand il n'y a rien à dire, et de se taire quand il faut parler. Prendre position. Faire son boulot de pouvoir. Accomplir ce pour quoi ces messieurs- dames sont payés. Deux situations, au moins, dans lesquelles il devrait intervenir au lieu de se murer dans le silence indifférent, voire méprisant, viennent confirmer l'usage qu'il fait de la parole, au mieux névrotique, manipulatoire dans le pire des cas.

L'affaire de Hassi-Messaoud en est une. De cette base pétrolière nous viennent deux types de bruit et un silence, léger, flasque, lâche même, un peu comme un ventre mou. Le silence, d'abord : celui des autorités devant l'agression innommable de femmes seules par des hommes en bandes. Le renversement de la morale ancestrale et de l'éthique sociale qui préconisent la protection des femmes ne turlupine personne dans les hauteurs du pouvoir. On se bouche les oreilles, c'est d'un commode !

Les bruits, maintenant. D'un côté, l'ahan acrimonieux, vindicatif, hystérique, de bandes de mecs bavant de haine, faisant preuve d'un héroïsme qu'ils croient sublime en s'attaquant, armés, nuitamment, à des femmes seules et sans défense.

L'autre bruit, ce sont les pleurs de ces femmes livrées à elles-mêmes, sans pouvoir compter sur l'État algérien.

Les faits : on les ignore ? Vraiment ? Une chasse aux femmes est organisée à Hassi-Messaoud. Employées par les sociétés multinationales, elles travaillent dans la ville pétrolière où elles vivent, seules, en provenance de tous les coins d'Algérie. Parce que ce sont des femmes seules et qu'elles travaillent, des hommes, armés de gourdins, haches, couteaux, certains cagoulés, viennent la nuit saccager leur maison. Les cris de détresse qu'elles poussent ne dérangent pas le voisinage, pas plus que les policiers du commissariat n'enregistrent leurs plaintes. Le lynchage du 11 avril 2010 n'est pas nouveau. Il a un fâcheux précédent qui date du 13 juillet 2001, lorsque plus d'une centaine de femmes furent violées et torturées (dont une enterrée vivante) par cinq cents hommes chauffés à blanc par un imam, arrêté puis relâché par un « coup de fil d'en haut ». Seuls vingt-neuf hommes ont été accusés et, sur ce nombre, trois seulement ont purgé leur peine. Un climat général de déliquescence rend possible ce type de massacre. Le code de la famille décrétant la femme mineure à vie prépare le terrain qu'occupent aujourd'hui les intégristes qui vocifèrent un discours empli de haine désignant les femmes comme responsables de tous les maux. Jusqu'au séisme du 21 mai 2003 que des prêcheurs bien en chaire ont attribué à haute et intelligible voix au fait que les femmes ne portent pas le hidjab !

Au lieu de laisser faire ce face-à -face inégal entre des femmes seules et des hommes en surnombre et en armes, l'État algérien a le devoir d'arrêter le lynchage et de traduire devant les tribunaux ceux qui se rendent coupables d'atteintes aussi graves au droit de ces femmes à la vie et à la protection. Car c'est de cela qu'il s'agit : une affaire de droits humains !

Voilà l'occasion en or pour nos hauts responsables de prendre la parole pour dire que nul citoyen n'a le droit d'agresser un autre, au nez et à la barbe de l'État. Pour réaffirmer que la justice en Algérie punit les agresseurs et non les victimes.

Mais non, c'est le silence. C'est le laissez-faire ! C'est le qui-ne-dit-mot-consent. C'est la silencieuse et honteuse approbation de pogrom qui ne va pas tarder à entacher d'indignité les institutions de l'État.

L'autre silence, c'est celui des mêmes, ceux de là -haut, et il concerne la polémique suscitée par le film de Rachid Bouchareb sur le 8 Mai 1945. Pour avoir tenté de restituer le grand choc des manifestations pacifiques réprimées violemment par l'armée coloniale et par le colonat lui-même, le cinéaste essuie des salves révisionnistes nourries

Copyright © Alger républicain

provenant de groupes de mémoire encore algérie-française et qui recyclent leur colonialisme tardif dans des enjeux politiques actuels.

Certes, ce n'est pas le rôle des États de s'immiscer dans l'écriture de l'histoire, pas plus que d'en triturer abusivement les symboles. Mais connaissant le zèle patriotard dont nos gars font preuve lorsqu'il n'y a pas de bataille, on ne peut que raisonnablement noter cette démission pour une fois que le silence n'est pas d'or. Les producteurs des logorrhées zélées d'anticolonialisme détaxé, lorsque le débat est en rase campagne, où sont-ils aujourd'hui ? Où sont les députés « présidentiels » qui voulaient naguère criminaliser la colonisation ? Personne parmi eux n'a assez de détermination en lui pour se lever et dire, sans que l'ordre lui vienne d'en haut, que le 8 Mai 1945, les Algériens étaient massacrés par l'armée coloniale et les colons eux-mêmes pour avoir simplement revendiqué la liberté qu'ils venaient d'arracher au profit des alliés. Dire simplement ça...

.

Arezki Metref

in Le Soir d'Algérie

9.05.2010

Copyright © Alger républicain